

Politique environnementale AGS Paris / SOFDI

Au cours de nombreuses années de croissance, SOFDI (AGS Paris) est restée une entreprise pour laquelle les valeurs de Qualité, Performance, Innovation, Respect et Solidarité sont chères. Ces valeurs nous guident dans nos relations avec les clients, les employés, les fournisseurs et la Société. Le métier du déménagement nécessite un haut niveau d'expertise et d'attention. Notre engagement pour un développement durable place les personnes et leur environnement au centre de nos préoccupations. L'implication de nos équipes et leur engagement sur les pratiques responsables au sein de l'entreprise sont les clés de notre succès.

C'est pourquoi nous avons décidé en 2013 de mettre en place un **Système de Management Environnemental (SME)** conforme aux exigences de la norme ISO 14001, aux exigences de nos clients et autres exigences sur les activités de SOFDI regroupant sur le site de Gennevilliers(92230), au 61 rue de la Bongarde, notre plateforme et notre dépôt garde meubles. Notre SME est audité annuellement par un organisme indépendant, garantissant que notre organisation et les moyens mobilisés permettent la **maîtrise des impacts de notre activité sur l'environnement**.

Dans ce cadre, AGS Paris / SOFDI s'engage à :

- 1) Se conformer aux exigences clients et autres exigences applicables à nos activités,
- 2) Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs et cibles environnementaux, tout en préservant les intérêts économiques de chacun,
- 3) Préserver l'environnement des impacts environnementaux générés par notre activité et sensibiliser nos clients à notre politique environnementale,
- 4) Améliorer de façon continue notre management environnemental et notre performance environnementale,
- 5) Actualiser à *minima* annuellement, la présente politique, réel cadre de fixation des objectifs et cibles environnementaux de l'entreprise. Cette politique est le moteur de notre amélioration continue en matière d'environnement,
- 6) Communiquer la présente politique à toute personne travaillant pour ou pour le compte de SOFDI, et la mettre à disposition de toute partie intéressée.

En tant que Président Directeur Général d'AGS Paris - SOFDI :

- je délègue au Responsable Environnement, la responsabilité de la mise en œuvre et de l'entretien du Système de Management Environnemental décrit dans notre manuel. Il est chargé de coordonner les objectifs environnementaux en concertation avec l'ensemble de l'équipe AGS Paris - SOFDI, de vérifier qu'ils soient atteints et de me rendre compte directement,
- je m'engage, avec le personnel d'AGS Paris – SOFDI et toute personne travaillant pour le compte de la société à exercer nos activités dans le respect de cette politique et de notre Système de Management Environnemental.

Maj le 19/03/2019

Cosignataire
Sophie Lucas
Directrice Générale



Approuvée par
Charles BAUDART
Président Directeur Général

